



VILLE d'AJACCIO
CITÀ d'AJACCIU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Quatorze, le Lundi 30 Juin à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 juin 2014, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. VOGLIMACCI, Mme OTTAVY, M. BALZANO, Mme COSTA, M. ARESU, Mme BIANCAMARIA, M. CANEGGIANI, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme PIETRI-MISTRE, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHI, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI-MANCINI, M. CHAREYRE, M. FILIPPI, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. CAU à Mme RUGGERI

Mme SANTONI-BRUNELLI à M. VOGLIMACCI

Etaient absents :

M. GOMILA, M. PIERI, M. CERVETTI, M. LUCIANI, Mme LANTIERI, M. DIGIACOMI, Mme GUIDICELLI, Mme RIERA, Mme FERRI-PISANI, Mme SANGUINETTI, M. CASASOPRANA, Mme FATTACIO, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée : 49

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 35

Quorum : 25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 30 Juin 2014

Délibération N°2014 /157

**Affectation du résultat du compte administratif de l'exercice 2013. Port de plaisance :
Régie avec autonomie financière.**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Conformément à l'instruction M4 qui régit ce budget, le résultat de fonctionnement du compte administratif doit faire l'objet d'une affectation par délibération.

Le compte administratif 2013 de la régie avec autonomie financière du port de plaisance fait apparaître les résultats suivants :

COMPTE ADMINISTRATIF 2013	
INVESTISSEMENT	
SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT	245 418.18
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	460 900.49
TOTAL	706 318.67
RESTES A REALISER (DEPENSES)	41 709.44
SOLDE DES RESTES A REALISER	-41 709.44
RESULTAT	+ 664 609.23
FONCTIONNEMENT	
RESULTAT DE L'EXERCICE	156 798.52
RESULTAT REPORTE	100 000.00
RESULTAT A AFFECTER	+ 256 798.52

Le compte administratif 2013 de la régie avec autonomie financière du Port de plaisance fait donc apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de 256 798.52 € et un résultat excédentaire de la section d'investissement de 706 318.67 €.

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur les affectations et inscriptions des résultats du Compte administratif 2013 de la régie avec autonomie financière du Port de plaisance:

AFFECTATION	
1) AFFECTATION EN RESERVES AU COMPTE 1068, EN RECETTES D'INVESTISSEMENT	156 798.52
2) REPORT EN FONCTIONNEMENT AU COMPTE 002 EN RECETTES	100 000.00

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

D'ADOPTER l'affectation du résultat du Compte Administratif de l'exercice 2013 de la régie avec autonomie financière du Port de Plaisance.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé de Monsieur Stéphane SBRAGGIA, Adjoint délégué

Et après en avoir délibéré,

Vu l'article L.1612-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu les articles L.1612-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu les articles L.2121-14 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Constatant que la comptabilité du budget de la régie avec autonomie financière du port de plaisance présente des résultats identiques à ceux du compte de gestion du Trésorier Municipal.

APPROUVE

PAR 1 VOIX POUR

M. Le Maire

35 ABSTENTIONS

M. Sbraggia, Mme Ruggeri, M. Vannucci, Mme Guerrini, M. Pugliesi, Mme Ottavy-Sarrola, M. Voglimacci, Mme Ottavy, M. Balzano, Mme Costa, M. Aresu, Mme Biancamaria, M. Caneggiani, Mme Corticchiato, Mme Flamencourt, M. Paolini, Mme Pietri-Mistre, Mme Jeanne, Mme Bernard, M. Castellana, Mme Sichi, M. Luccioni, M. Kervella, M. Ferrara, Mme Falchi, M. Bacci, Mme Feliciaggi, M. Habani, M. Mondoloni, Mme Zucarelli, Mme Villanova, Mme Massei-Mancini, M. Chareyre,

M. Cau, Mme. Santoni-Brunelli

ET 1 NON-PARTICIPATION

M. Filippi

Le compte administratif 2013 de la régie du port de plaisance et le compte de gestion établi par le Trésorier Municipal sont tous deux en concordance.

DIT

Que l'excédent de fonctionnement d'un montant de **256 798.52 €** est affecté de la façon suivante :

- Recette d'investissement : compte 1068 : **156 798.52 Euros.**
- Recette de fonctionnement : compte 002 : **100 000.00 Euros.**

RECONNAIT

La sincérité des restes à réaliser.

PRECISE

Qu'ils seront portés au budget supplémentaire 2014.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20140630-2014_157-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2014
Publication : 03/07/2014

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE -MAIRE

Laurent MARCANGELI

